

Document d'information

SÉRIE DE BANDES VIDÉO «BON VOYAGE, MAIS...»

- La série de bandes vidéo «Bon voyage, mais...» est une production du Programme de sensibilisation aux services consulaires d'Affaires extérieures et Commerce extérieur Canada. Le Programme vise à permettre aux Canadiens de mieux préparer leur voyage et de mieux se débrouiller à l'étranger.
- La série, qui comprend quatre épisodes de 27 minutes, combine des entrevues avec des Canadiens ordinaires qui donnent leurs suggestions pour un voyage sans problème et des observations fournies par certains agents consulaires du Canada.
- La série a été filmée à 20 emplacements dans 10 pays avec l'aide d'une équipe de production de Tier One Communications Corporation de Toronto. Ces pays sont les États-Unis, la Jamaïque, Belize, le Mexique, la France, l'Italie, la Turquie, l'Égypte, la Thaïlande et Hong Kong. Le budget pour la série était de 300 000 dollars.
- La série vise à informer les Canadiens de la nécessité de mieux préparer leur voyage à l'étranger et à les sensibiliser, avant le départ, à certains problèmes qu'ils pourraient rencontrer.
- La série explique aussi ce que les missions diplomatiques et consulaires du Canada peuvent et ne peuvent pas faire pour les Canadiens en difficulté à l'étranger.
- La série sera distribuée aux réseaux publics de télévision, aux écoles et aux bibliothèques du Canada et aux groupes intéressés. Le ministère collaborera aussi avec l'industrie touristique pour trouver d'autres moyens de diffusion.
- La série de vidéos «Bon voyage, mais...» s'ajoute à d'autres initiatives du Programme de sensibilisation aux services consulaires, dont la brochure «Bon voyage, mais...» qui accompagne chaque passeport canadien délivré, une bande vidéo